No 2 Mai 1978

P.P. 1052 LE MONT

AUX 4 COINS DU MONT

Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur : M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression: Impression offset J.-P. Hauswirth Le Mont

LES MANIFESTATIONS DU MONT

A défaut de reflets du Législatif et de Message du Syndic, consacrons pour une fois un numéro de notre journal aux manifestations qui se sont déroulées au cours de ces derniers mois.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce problème préoccupe beaucoup les Autorités cantonales et communales, puisque l'application de la nouvelle loi cantonale sur l'aménagement du territoire oblige les Communes à revoir leurs plans de zones.

Les raisons sont faciles à comprendre, car il faut éviter ce gaspillage des surfaces agricoles (en laissant construire n'importe où) au moment où l'agriculture a précisément besoin de grandes surfaces libres pour exploiter rationnellement.

Les équipements nécessitent aussi une planification sérieuse. L'eau, le gaz, l'électricité ne peuvent plus être amenés n'importe où, et les frais qu'occasionnent les canalisations d'égouts limitent la dispersion des constructions.

Tout le canton de Vaud vit actuellement dans l'atmosphère des changements de zones, de périmètres provisoires, de zones agricoles et intermédiaires, de péréquation réelle, d'expropriations matérielles.
C'est pourquoi la Municipalité, préoccupée par les multiples intérêts en présence, organisa, le 7 mars dernier, une conférence publique au cours de laquelle M. Alain Guidetti, adjoint au chef de service cantonal de l'aménagement du territoire, put amplement démontrer les différents moyens possibles pour parvenir aux objectifs prévus: sauver les surfaces agricoles en conditionnant les implantations d'immeubles nouveaux.

Nous aurons l'occasion d'en reparler plus tard. Pour l'instant, les inventaires auxquels procède URBAPLAN révèlent plutôt la complexité des problèmes à résoudre.

CONCERT SPIRITUEL

Le 21 mars dernier, à l'Aula du collège du Mottier (nouveau) les 250 personnes présentes purent jouir d'un privilège exceptionnel:

écouter un concert spirituel avec la participation de Madame Berthe Bianchi, soprano, de la Chanson vigneronne de Grandvaux, de l'Echo des Bois du Mont et de l'orchestre de Pully.

La première partie était réservée aux oeuvres pour orchestre sous la direction de M. Michel Zamofing. Bien qu'installé dans la salle, l'Orchestre de Pully put interpréter, dans des conditions idéales d'acoustique et de sonorisation, deux oeuvres de Haendel et une de Grabieli. *Ce fut magnifique.*

La seconde partie fut réservée aux oeuvres a cappella sous la direction de M. Roger Bianchi, directeur de notre Echo des Bois, et époux de la soliste.

En cette période de Carême, les interprétations de O Jesu Christe de Van Berchem, le Notre Père de Rimsky-Korsakov et le psaume 103 de Lewandovsky nous firent passer par des moments d'émotions, de ravissement par leur ampleur, leur dominante, leur fidélité et leur précision.

Le 3e volet comprenait des oeuvres pour soliste, choeurs et orchestre. La Messe brève de Michel Zamofing réunit sur scène les deux choeurs (Chanson Vigneronne de Grandvaux et Echo des Bois) masse impressionnante de chanteurs sensibles dominant l'orchestre resté dans la salle. Le volume était exceptionnel, et on se serait cru dans une cathédrale. Passant alternativement du "Piano" au "Forte", du solo aux choeurs d'ensemble rehaussés d'une musique vigoureuse, les exécutants, sous la direction de M. Roger Bianchi, firent vibrer cette Aula en même temps que les coeurs de l'assistance.

Que les mélomanes se réjouissent: il y a de quoi les satisfaire pleinement, la qualité de nos installations égalant celle des interprètes.

Bgd.

47e CONCERT REGIONAL DE L'UNION DES CHORALES DU JORAT

Organisé par **l'Echo des Bois** sous la présidence de M. Rémy Vaucher, ce concert fut un succès qui s'inscrit largement dans les annales de notre petite vie tranquille au Mont.

Parlons d'abord de l'emplacement de fête. Alors que toutes nos grandes manifestations (à l'exception de la Fête au village) s'organisent sur l'Esplanade du Châtaignier, le Giron prit ses quartiers au coeur du Petit-Mont, face à la grande salle et à l'Auberge. La place de parc fut libérée pour y installer une vaste cantine de 800 places. Motif de ce changement d'implantation? permettre aux sociétés de circuler facilement de la grande salle à la cantine, ce qui aurait constitué un gros handicap si la cantine avait été installée au Châtaignier et la grande salle utilisée pour les répétitions et concerts.

Cette réalisation fut un succès.....sauf pour les proches habitants du Petit-Mont qui n'eurent d'autre solution que de jouer aux jeunes et participer à la fête, la musique, poussée au dernier degré d'intensité leur coupant toute chance de sommeil.

Ce fut le seul point discutable de toute l'organisation exemplaire et de toute la fête qui fut une totale réussite.

Ce système - nouveau - enchanta tout le monde, car les chanteurs n'ont jamais l'occasion d'entendre les choeurs des autres sociétés, les places, pendant le concert, étant évidemment réservées au public payant.

Cette soirée de vendredi permit ainsi aux sociétés de s'habituer à l'acoustique de la salle, de faire connaissance de leurs commissaires et d'être ainsi mieux prêtes pour le concert du dimanche.

Dès 22 h.30 tout le monde se retrouva sous la cantine et les premières fraternisations commencèrent...

Samedi: programme spécial. La musique de la Cave de Mandement, aussi célèbre à Genève qu'à l'étranger, nous fit passer trois demi-heures marquées par leur entrain, leurs jeux scéniques, leurs interprétations personnelles, la puissance de leurs trombones, le tout mêlé d'enthousiasme, de gaîté, de dextérité de discipline aussi pour respecter le scénario.

L'orchestre de danse de Jean Couroyer prit la succession de 22 h.30 à 3 heures du matin. Ce fut un tonnerre assourdissant, un jeu d'éclairs aveuglants, une débauche de notes fortes, de coups de cymbales et de grosse caisse, de tambours, de clairons.

Le pont de danse, installé provisoirement sous la cantine, fut littéralement envahi par danseuses et danseurs sautant, tournoyant, se séparant, se rapprochant, se soulevant, se laissant retomber. Le plancher ployait sous ces débordements qui semblent tenir davantage de la gymnastique que de la danse! La cantine se vidait des gens des 2e et 3e âge, elle se remplissait de jeunesse et d'exubérance. C'était leur fête.

Dès 3 heures, les proches voisins purent enfin confier leur fatigue à Morphée.

Mais le clou de la manifestation fut réservé pour le dimanche. Dès 12 heures, les sociétés se réunirent sur la place de fête et gagnèrent la grande salle pour l'ultime répétition des choeurs d'ensemble.

Le concert public débuta à 14 heures précises. L'une après l'autre, chaque société se présenta dans son plus

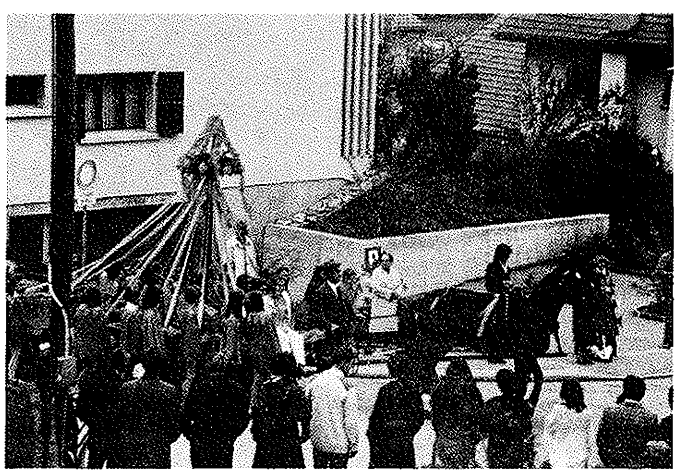

Le Giron des chorales du Jorat groupait 13 sociétés, comptant 160 chanteurs de choeurs d'hommes et 360 chanteuses et chanteurs de choeurs mixtes. La grande salle fut déjà mise à contribution le vendredi soir pour la répétition des choeurs d'ensemble et les sociétés profitèrent de leur présence au Mont pour donner un dernier coup de "polisch" à leurs morceaux de concours.

bel apparat pour exécuter les deux morceaux de son choix, après présentation de votre serviteur qui, sans vouloir toucher quiconque, et s'étant basé sur des informations sûres, parvint à faire glisser quelques innocentes rosseries et caractéristiques nullement contestées...

Nous ne relèverons pas ici la liste de toutes les sociétés qui se sont produites, toutes avec sérieux, brio, ayant choisi, dans le vaste répertoire, des chants à la mesure de leurs moyens et de leur tendance. C'est pourquoi ce concert fut si varié, même si Maurice Budry apparut cinq fois comme parolier, et Emile Henchoz trois fois comme auteur de la musique à côté de C. Boller, J. Bovet, Mozart, Schumann et d'autres encore.

Le public a très vivement applaudi toutes ces exécutions. Nous lui laissons le soin de déterminer les légères différences que M. Michel Corpataux, critique musical, ne manqua pas de souligner au cours de la partie officielle.

Quant aux choeurs d'ensemble, ils firent apparaître la chair de poule chez beaucoup de spectateurs. Peut-on s'imaginer, sans l'avoir vu, 360 chanteuses et chanteurs sur la scène rallongée de notre grande salle? Sous la direction de M. Roger Bianchi, choeurs mixtes et choeurs d'hommes manifestèrent leur puissance dans les " pianissimo ", dans les " forte ", leur discipline au départ comme à l'arrêt.

D'aucuns ont peut-être craint pour notre grande salle au plafond suspendu à ses filets, aux murs lézardés. Elle fit mieux que de résister: elle sut rendre au maximum ses possibilités acoustiques, d'où le succès exceptionnel de ce concert.

Le cortège quitta le Petit-Mont aux environs de 17 heures. Le soleil nous boudait, mais le vent n'était pas assez fort pour presser les nuages et arroser le pays. C'est donc sous un ciel gris, proche des "larmes" que le grand cortège se mit en route pour aller à Coppoz par le Chemin du Mottier et revenir par la route de Coppoz.

A côté des treize sociétés, entraînées par les fanfares d'Epalinges et du Mont, un large public put admirer les Majorettes de St-Légier, un groupe costumé et surtout Bernard Romanens, le pâtre-chanteur venu au Mont avec 12 de ses amis armaillis costumés pour conduire, pour maîtriser, devrions-nous dire, les 12 vaches fleuries et carillonnantes prêtées pour la circonstance.

De retour au Petit-Mont déjà noir de monde, Bernard Romanens se mit à chanter, accompagné de notre Union instrumentale, le célèbre Ranz des vaches, faisant tressaillir les mille personnes présentes comme il avait ému les 15000 spectateurs lors de chaque représentation de la Fête des vignerons.

Ce fut ensuite la ruée sous la cantine trop petite avec ses 800 places pour boire le verre de l'amitié pendant la partie officielle brillamment présentée par M. Daniel Grosclaude, le Président de notre Conseil communal. S'exprimèrent tour à tour le Président d'organisation, notre député Robert Derron, le critique musical, notre Syndic Philippe Rauschert et notre Pasteur Olivier, tous relevant le mérite du chant, de l'harmonie, de l'union des choeurs et félicitant les responsables d'une telle organisation.

Avec l'accompagnement des fanfares d'Epalinges et du Mont réunies, Bernard Romanens entonna encore une fois le Ranz des vaches, laissant à M. Roger Bianchi le soin d'entraîner le public au refrain. Ce fut l'apothéose.

Nous ne saurions remercier et féliciter quiconque ici, de peur d'oublier l'un ou l'autre des dévoués à cette cause du chant, de la fête et de la commune. Commissaires et cuisiniers, choristes et sommelières improvisées, vendeuses et vendeurs de billets de tombola, toutes et tous ont le droit de se dire: ce fut une grande fête à laquelle j'ai eu le plaisir de participer et d'offrir mon aide.

Oui, Merci à toutes, à tous et à M. Charles Corbaz, L'Ochettaz, pour les photos.

A. Borgeaud

NOCES DE DIAMANT (60 ans de mariage)

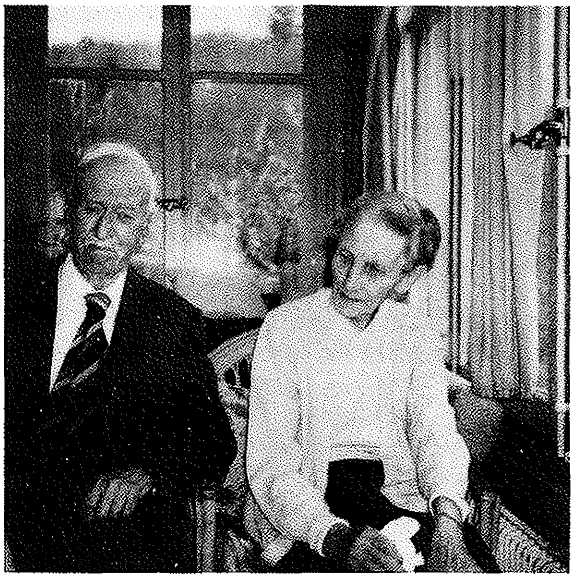

Permettez au rédacteur de ce modeste journal que nous parlions un peu longuement de vous, Madame et Monsieur Louis KOCH-JACCARD, car la visite que nous vous avons faite, M. Jean Amiguet, municipal et votre serviteur, le 18 mars dernier, nous a révélé l'exceptionnelle vie que fut la vôtre, tant elle est jalonnée d'éléments propres à nous faire rêver.

Monsieur Koch, vous êtes né en 1880, et vous avez attendu d'avoir 38 ans avant de prendre pour épouse Mademoiselle JACCARD, elle-même alors âgée de trente ans.

Votre mariage a été célébré le 18 mars 1918 à Nyon, époque où, pour vous rendre au Tessin en voyage de noce, il vous fallut 2 jours en omnibus.

Vous étiez comptable naviguant sur les bateaux de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman, et votre absence durait 7 mois chaque saison. Généreusement, votre Compagnie vous accordait alors en compensation 3 mois de congé en hiver... en réduisant votre salaire de 50 !

Mais vous aviez le dessin et la peinture pour vous occuper et pour compléter votre modeste revenu.

Retraité en 1951, vous avez attendu d'avoir 80 ans pour venir vous installer au Mont. Quittant "l'air du lac" et son humidité, vous êtes venu respirer "l'air des forêts" qui vous profite autant qu'à votre épouse.

Quant à vous, Madame Koch, vous nous rappelez des souvenirs merveilleux. Vous pratiquiez le ski, participiez aux concours nationaux. Vous étiez loin des équipements aérodynamiques actuels, des fixations à talonnière, de la fibre de verre. Les skis étaient de frêne, les fixations à lanière de cuir, et la souplesse de vos mouvements de jambes disparaissaient sous l'ample jupe que vous portiez à l'époque.

A 15 ans, vous participiez au festival de 1903 marquant le centenaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération. Vous faisiez partie du groupe des "Maïendzettes".

Monsieur Koch, nous avons admiré chez vous des quantités de tableaux. Vous pratiquiez l'impressionnisme avec une maîtrise rare par la précision de vos traits, par la douceur de votre nature, le respect strict de la couleur. Et vous avez peint des coins de chez nous. N'avons-nous pas vu la forge à Fricotau dans le bâtiment communal - aujourd'hui démoli - où se trouvaient également la passade communale tenue par la tante Louise et l'atelier à Nicolas, le charron? Vous avez peint la Place du Petit-Mont, le Grand-Mont, le Sergey, Manloud en hiver, etc. à côté de St-Saphorin, votre modèle peint et repeint tant de fois.

Les murs de votre habitation sont couverts de vos tableaux. Et vous en avez encore des réserves, offrant cette particularité de ne pouvoir les encadré , parce que vous avez utilisé les deux faces du papier.

Je ne m'étendrai toutefois pas davantage sur votre oeuvre, car elle mérite beaucoup mieux qu'une mention dans ce journal. La Société de Développement a l'intention d'organiser une exposition, peut-être avec d'autres peintres amateurs du Mont. Je sais qu'on s'occupe de la chose. Ce sera là ma seule promesse.

Pour terminer, acceptez, Madame et Monsieur Louis KOCH-JACCARD que nous ayons fait un bref résumé d'une longue vie heureuse. Lorsqu'on a, comme vous Madame, 90 ans, comme vous Monsieur, 98 ans, et qu'on fête ses noces de diamant, nous sommes confus de la pauvreté de nos voeux face à vos richesses morales.

Acceptez-les néanmoins, car nous vous assurons de leur sincérité.

Bgd.

UN NOUVEAU NONAGENAIRE dans notre commune

MM. Jean et René Henny, Municipaux, ont eu le plaisir de fêter le 8 mars dernier les 90 ans de M. Henri Bonard, domicilié chez ses enfants, M. et Mme Veillard, au chemin des Vuarnes, aux Planches du Mont.

M. Henri Bonard, ancien vétérinaire, pratiquait à Lausanne et dans ses environs, et il est resté une figure bien connue de nombre d'agriculteurs de notre région. A une époque où nos fermes n'étaient bien souvent que difficilement accessibles, il n'hésitait jamais à répondre aux appels qui lui étaient adressés, que ce soit l'été, l'hiver, le jour ou la nuit. Tant par son dévouement que par ses qualités professionnelles, il a sans aucun doute bien mérité la reconnaissance que nos autorités ont tenu à lui témoigner au nom de chacun. Que Monsieur Henri Bonard trouve ici l'expression des meilleurs voeux de bonheur et de santé que tous ceux qui l'ont connu lui adressent en ce jour.

DECHETS DE GAZON

Quelques propriétaires ont eu la désagréable surprise de constater que leurs sacs de gazon tondu avaient été laissés sur place par nos éboueurs. Ne leur en veuillez pas, ils n'ont fait qu'appliquer la consigne donnée.

Les déchets de gazon permettent de préparer un excellent compost. Il faut donc les conditionner et non les brûler, et nous avons au Mont un spécialiste qui s'en charge.

M. Hervé Menétrey à la Viane recueille les déchets de gazon qui doivent être déposés sans emballage sur la place réservée au nord de sa ferme. Ces déchets sont acceptés le lundi et le jeudi toute la journée, de même que le samedi matin jusqu'à 11 heures.

Respecter cette consigne, ce n'est pas seulement participer au recyclage de déchets valables, c'est aussi faire réaliser à la Commune une économie substantielle, si nous calculons la tonne à Fr. 150.-- pour son incinération et son transport.

Qui oserait encore actuellement laisser partir l'argent de la collectivité en fumée ?

Bgd.

UNION INSTRUMENTALE, LE MONT

Notre fanfare municipale ira les 2 - 3 et 4 juin prochains mesurer ses capacités avec celles des sociétés de la Haute Broye.

Cette régionale des musiques, toujours très riche en couleurs et effets musicaux, aura lieu à Epalinges et se déroulera à la Croix Blanche (Centre de la Commune) transformée en place de fête avec cantine, carrousel, saucisses grillées, etc...

Notre Union instrumentale n'aura pas la tâche facile pour défendre sa renommée. Elle se trouvera comparée aux fanfares de Moudon, Mézières, Granges-Marnand, Lucens, Oron et Epalinges. Et pour couronner le tout, c'est à la célèbre Landwehr de Fribourg, dirigée par M. Jean Balissat que le Comité d'organisation a fait appel pour le concert de gala du vendredi soir.

Souhaitons plein succès à notre Fanfare et sachons aller l'encourager.

LA FETE AU VILLAGE 1978

Le nouveau Président de la Société de Développement, M. Raymond Annen, et son Comité ont déjà établi le programme de cette fête typiquement de chez nous, que nos Autorités recommandent dans le but de mieux resserrer les liens - par les connaissances qui s'y font- entre les anciens et les nouveaux habitants de la Commune, entre ceux du Grand-Mont et des Martines, de Pernessy et du Petit-Mont.

A quelles innovations pouvons-nous applaudir ?

Tout d'abord à l'installation d'une cantine de 400 places, pour pouvoir se rire des ondées intempestives.

Il y aura également une course de caisses à savon sur le chemin des Falaises (au Châtaignier).

Pour cette dernière, le règlement est déjà établi. 3 catégories de coureurs sont prévues: de 6 à 8 ans, de 9 à 12 ans et de 13 ans à la fin de la scolarité.

Le casque sera obligatoire et chaque véhicule ne sera homologué que s'il dispose d'un moyen de direction et de freins.

Un prix est garanti à chaque concurrent.

La fête au village aura lieu le 1er juillet. Il reste à nos champions en herbe et... à leur père, juste un mois pour fabriquer le bolide de la victoire.

Les maîtres primaires du Mont sont prêts à renseigner les intéressés. Quant aux collégiens, ils trouveront certainement des tuyaux auprès de leurs camarades de classe.

Quant à la fête, son succès sera assuré grâce:

- aux Abbayes Réunies qui vendront de la soupe à l'oignon,
- aux Armes de guerre avec leur stand de tir,
- aux Paysannes dont les tables sont toujours si richement garnies de délicates pâtisseries et de merveilles,
- au F.C. Le Mont à qui incombent les entrées et la vente de verres à côté de leurs tirs aux pénalties,
- à la Société fédérale de gymnastique tenancière de la buvette,
- à la Paroisse qui attendra les jeunes pêcheurs miraculeux,
- à la Jeunesse chargée de monter et démonter la cantine,
- à l'Echo des Bois au pied de son tonneau de vin blanc et responsable des lâchers de ballons,
- à l'Ordre de la Poêle offrant poulets, saucisses rôties, etc...,
- au groupe théâtral chargé d'interpréter des sketchs,
- à la Fanfare préposée aux jambons et au concert,
- au Développement, maître de l'organisation générale, de la course des caisses à savon et de l'engagement de l'orchestre champêtre.

Chaque lecteur est maintenant invité à réserver la date du 1er juillet et de participer à la fête dans le costume de son choix.

Bgd.

ACTIVITE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

La société de Développement désire organiser une exposition ouverte aux artistes peintres, sculpteurs domiciliés au Mont. Cette présentation des oeuvres de Montaines et Montains aura lieu dans l'Aula du nouveau collège.

Toutes les personnes intéressées (aquarellistes, peintres sur toile, bois, porcelaine, sculpteurs, etc.) voudront bien s'annoncer à M. Raymond Annen, Président de la Société de Développement, Route de Lausanne 4, 1052 Le Mont.

CONTROLE DES CHAMPIGNONS

Monsieur Paul Kart, notre mycologue distingué autant que dévoué ne peut malheureusement plus assurer son travail délicat de contrôleur des champignons.

La Municipalité cherche un remplaçant (ou une remplaçante). Qualité requise: bien connaître les champignons, évidemment.

Le Greffe municipal fournira tous les renseignements.

RAMASSAGE DU VERRE

Notre dévoué employé communal, M. René Blanc, prie instamment les habitants du Mont de ne plus mettre les verres à ramasser dans des emballages en papier (gros cornets, cartons, etc.). L'humidité du sol et la pluie fréquente dans nos régions ramollissent ces emballages. En les soulevant, le fond reste à terre... et les bouteilles aussi !

Personne ne peut garantir le beau sec. Mais on peut garantir des emballages qui résistent aux intempéries. Dorénavant, n'utilisez que des caisses, à la rigueur des sacs en matière plastique.

D'avance, M. René Blanc vous dit merci.

BALS DE LA SOCIETE DE JEUNESSE

10 juin, avec l'orchestre Guy Rolland
26 juillet, avec l'orchestre Les Pyrhanas

Le bal est évidemment public, sans distinction d'âge.

SOCIETE VAUDOISE ET ROMANDE DE SECOURS MUTUELS

L'assemblée générale de la Section du Mont aura lieu le 2 juin 1978 à 20 h.15 à la salle de l'Auberge communale. Les intéressés voudront bien en prendre note.

Item liuré a Jean francois
amaudruz pour Interin que la
Commune Cusdoit — — — 15 ℔ — 0 — 0

Les Gouuerneurs preudhommes
et Messeillers ayants fait la
visitte des Maisons et estants alle
au jurat au sujet de la commune
Il leur a liuré pour Sourncée — 18 ℔ — 0 — 0

Liuré a peytrequin pour auoir
fait la Cibe pour tirer le prix 1 ℔ — 9 — 0

Liuré pour Suppedites au prix
que la commune tire annuellem^t
apres ce que la Seig^rie de Lausanne
donne — — — — — — 10 ℔ — 6 — 0

Item liuré a ceux de pullypitter
en Contribuon pour la refacture
de leurs filets a prendre loup — 3 ℔ — 9 — 0

Item liuré a la veuue de
Jaquier Abram Corbar pour luy
ayder a reparer sa Maison — 7 ℔ — 6 — 0

a Aaron et Jeanpierre Corbat
pour auoir referme les recordz de la
Commune — — — — — 2 ℔ — 0 —

a Uve Borsey pour vne piere
de Sapin acheptée de luy et donnée
a la veuue de Jaques Abram Corbat 3 ℔ — 9 — 0

62 ℔ — 3 — 0